

Loi N° 75- 74 du 14 novembre 1975 portant création d'une d'une Faculté des Sciences et Techniques Economiques à Sfax (1)

.....

Au nom du Peuple,

Nous, Habib Bourguiba, Prèsident de la république Tunisienne :

L'Assemblée Nationale ayant adopté,

Promulgons la loi dont la teneur suit :

Article unique : il est crée une Faculté des Sciences et Techniques Economiques de Sfax à compter du 1^{er} Octobre 1975.

La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne et excutée comme loi de l'Etat.

Fait au Palais de Carthage Le 14 novembre 1975.

Le President de la République Tunisienne

Habib BOURGUIBA

**(1) Interventions préparatoires :
Discussion et adoption par l'Assemblée Nationale dans sa séance
du 11 novembre 1975.**
